



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

**244^e séance du
SÉNAT ACADÉMIQUE**

SAC-170825

Le 25 août 2017

de 8 h 30 à 11 h 30

Salon du Chancelier Pavillon Léopold-Taillon

Campus de Moncton

PROCÈS-VERBAL
Sénat académique • SAC-170825



TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE	4
2. PRÉSIDENCE D'ASSEMBLÉE	4
3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
5. CORRESPONDANCE	4
6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	4
7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-170501	5
8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-170501	5
8.1. Modification aux règlements de cycle supérieur 22.2, 31 et 32.....	5
8.2. Projet de règlement sur le plan de cours (études supérieures)	5
8.3. Modifications au document-cadre de l'Éducation permanente.....	5
8.4. Autres	5
9. RAPPORTS ANNUELS DES COMITÉS PERMANENTS DU SÉNAT ACADÉMIQUE.....	5
9.1. Comité d'appel du Sénat académique	5
9.2. Comité d'attestation d'études	5
9.3. Comité des programmes.....	6
9.4. Conseil de la langue française	6
10. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTORAT À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE	7
11. NOMINATIONS	7
11.1. Comité d'appel du Sénat académique	7
11.2. Conseil de la langue française	8
12. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION	8
12.1. Évaluation du programme de Maîtrise en études de l'environnement.....	8
12.2. Création de la Mineure en espagnol.....	9
12.3. Création d'un Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises.....	9
13. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES	10
13.1. Modification au programme de Baccalauréat ès arts (Spécialisation en histoire) et au programme de Baccalauréat ès arts (Majeure en histoire).....	10
13.2. Reconfiguration du programme de Baccalauréat en éducation (Programme A) – 2 ans	10
13.3. Condition d'admission à la Mineure en psychologie	10
14. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	10
15. STATISTIQUES D'ADMISSION.....	11
16. SUIVI DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS CGV-170408.....	11
17. AFFAIRES NOUVELLES.....	11
17.1. Remerciements	11
18. PROCHAINE RÉUNION.....	11
19. CLÔTURE	11

1. OUVERTURE

8 h 31 : Le recteur et vice-chancelier souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Il fait mention des nouveautés sur le plan technique au Salon du Chancelier.

Il nomme les personnes excusées, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il nomme Teréz Rétfalvi, Jean-François Richard et Pascal Robichaud scrutateurs. L'heure de clôture de la réunion est fixée à 16 h 30.

Le recteur et vice-chancelier souligne la présence des nouveaux membres au Sénat académique soit Pandurang Ashrit, doyen de la Faculté des sciences, Yves Bourgeois, doyen des Études au Campus de Shippagan, Natalie Carrier, doyenne de la Faculté de la santé et des services communautaires ainsi que les professeurs Nicolas Lecomte, Christine Paulin et Olivier Clarisse.

Le recteur et vice-chancelier souhaite aussi la bienvenue à Jean-Paul Loyer, nouveau directeur général de la Direction générale de la gestion stratégique de l'effectif étudiant. Monsieur Loyer est présent à titre d'invité pour cette réunion seulement.

2. PRÉSIDENCE D'ASSEMBLÉE

Le recteur et vice-chancelier explique que la personne pressentie pour présider la réunion n'était pas disponible. Il indique qu'il présidera la réunion en tant que président du Sénat académique.

3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle selon la secrétaire générale.

5. CORRESPONDANCE

Une correspondance de Étienne Dako à Lynne Castonguay, en date du 24 août 2017, porte sur le processus d'élection en vue de pourvoir le poste vacant de la représentante ou du représentant du personnel enseignant de la Faculté de droit au Sénat académique. La correspondance sera examinée par le Bureau de direction du Sénat académique et un suivi sera fait.

6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p. 1-2

R : 01-SAC-170825

Francis LeBlanc, appuyé par Marianne Cormier, propose :

« Que l'ordre du jour SAC-170825 soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-170501**R : 02-SAC-170825**

Étienne Dako, appuyé par Sébastien Deschênes, propose :

« Que le procès-verbal SAC-170501 soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R02 Pour : 29 Absentention : 4 Contre : 0 ADOPTÉE

8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-170501**8.1. Modification aux règlements de cycle supérieur 22.2, 31 et 32**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche indique que la Faculté des études supérieures et de la recherche n'a pas eu l'occasion de se pencher sur la question. Le dossier est à l'étude.

8.2. Projet de règlement sur le plan de cours (études supérieures)

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche indique que la Faculté des études supérieures et de la recherche n'a pas eu la chance de se pencher sur ce dossier. Le dossier est à l'étude.

8.3. Modifications au document-cadre de l'Éducation permanente

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique qu'un délai supplémentaire a été donné aux Affaires professorales pour le traitement de ce dossier.

8.4. Autres

Aucune question n'est soulevée.

9. RAPPORTS ANNUELS DES COMITÉS PERMANENTS DU SÉNAT ACADÉMIQUE**9.1. Comité d'appel du Sénat académique**

Voir le Document B, p. 1-3

La secrétaire générale présente le rapport annuel 2016-2017 du Comité d'appel du Sénat académique. Durant la période du 1^{er} juillet 2016 au 31 mai 2017, le Comité s'est réuni une fois pour entendre le grief d'un étudiant du Campus de Moncton. Elle indique ensuite le nom des membres du Comité pour la période couverte.

Le rapport annuel sera déposé sur le site Web de l'Université sous la rubrique « *Rapports annuels 2016-2017* » à l'adresse suivante :

<http://www.umoncton.ca/enbref/node/175>.

Aucune question n'est soulevée.

9.2. Comité d'attestation d'études

Voir le Document C, p. 1-9

La présidente du Comité d'attestation d'études, Lynne Castonguay, présente le rapport annuel du Comité. Elle indique que le Comité a sanctionné 1015 diplômes au cours de l'année universitaire 2016-2017. Le Comité a tenu 11 réunions au cours de la dernière année.

9. RAPPORTS ANNUELS DES COMITÉS PERMANENTS DU SÉNAT ACADÉMIQUE (suite)

Le rapport annuel contient plusieurs données institutionnelles, notamment la répartition des diplômes par faculté et cycles d'études, la répartition des diplômes par faculté et campus, la distribution des types de diplômes par campus, et les diplômes par programmes et par campus.

Le rapport annuel sera déposé sur le site Web de l'Université sous la rubrique « *Rapports annuels 2016-2017* » à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/175>.

Aucune question n'est soulevée.

9.3. Comité des programmes

Voir le Document D, p. 1-8

Le président du Comité des programmes, André Samson, présente le rapport annuel du Comité pour l'année 2016-2017. Le Comité des programmes s'est réuni à sept reprises au cours de l'année universitaire et a étudié 60 dossiers. Cinquante-et-un nouveaux dossiers ont été examinés, dont 45 sont complétés. Par ailleurs, des neuf dossiers reportés de l'année 2015-2016, six sont complétés.

D'autre part, le projet de la reconfiguration des programmes tire à sa fin. Plus de 95 % des programmes reconfigurés étaient adoptés et déployés en septembre 2016. Des programmes restants, deux sont à l'ordre du jour de cette réunion du Sénat académique, et le dernier est à l'étude. Il est possible de consulter plusieurs documents portant sur ce projet à l'adresse : <http://www.umoncton.ca/cpr/reconfiguration>.

Au cours de l'année 2016-2017, le Comité des programmes a recommandé plusieurs modifications aux règlements universitaires. Plus de 25 règlements ont été modifiés. De plus, des règlements particuliers ont été recommandés pour la Faculté d'ingénierie et la Faculté des sciences.

Les procès-verbaux du Comité des programmes sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : www.umoncton.ca/cpr/node/31.

Le rapport annuel sera déposé sur le site Web de l'Université sous la rubrique « *Rapports annuels 2016-2017* » à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/175>.

Aucune question n'est soulevée.

9.4. Conseil de la langue française

Voir le Document E, p. 1-3

Le président du Conseil de la langue française, Gervais Mbarga, présente son rapport annuel pour l'année 2016-2017. Au cours de l'année, le Conseil a tenu quatre réunions régulières. Au cœur des ordres du jour, les questions suivantes ont été examinées : (1) l'application des normes linguistiques adoptées par le Sénat académique le 8 mars 2015 et leur entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2015; (2) la liste des manuels en application de la politique linguistique; (3) l'examen de plaintes et remarques relatives à l'usage du français à l'Université.

Aucune question n'est soulevée.

Le rapport annuel sera déposé sur le site Web de l'Université sous la rubrique « *Rapports annuels 2016-2017* » à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/175>.

10. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTORAT À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE

Voir le Document F, p. 1-42 et Document G, p. 1-44

André Samson, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, présente le rapport annuel 2016-2017 du vice-rectorat. Le rapport est composé de cinq grands volets, notamment les activités relatives à l'enseignement, les activités relatives à la recherche, les activités relatives à la gestion stratégique de l'effectif étudiant, les services et les bureaux rattachés au VRER et les objectifs prioritaires pour l'année 2017-2018. Le rapport du VRER est en grande partie basé sur les 44 rapports annuels des unités impliquées directement ou indirectement dans les activités relevant du vice-rectorat. Les rapports sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : www.umoncton.ca/enbref/node/28.

À l'aide de diapositives électroniques, le VRER attire l'attention des membres sur la population étudiante, le corps professoral, les programmes et les cours, les activités de recherche-développement-crédation-innovation, les centres, les chaires de recherche, les instituts, le Bureau de l'enseignement coopératif et le Registrariat.

Le vice-recteur a présenté la toile de fond des activités relatives à la gestion stratégique de l'effectif étudiant. Il rappelle que l'expérience étudiante est au centre des services et des programmes d'appui. Il présente des informations au sujet du Service d'accès et de soutien à l'apprentissage, le Service de santé et de psychologie, l'Appui à la réussite et la Vie étudiante.

Les objectifs prioritaires pour l'année 2017-2018 ont été présentés. Notons les suivants :

- Nouvelle planification académique
- Nouveau modèle de gestion stratégique de l'effectif étudiant
- Nouvelle structure de gestion des bibliothèques Champlain et Michel-Bastarache
- Nouvelle direction au vice-rectorat adjoint à la recherche
- Nouveau directeur général de la gestion stratégique de l'effectif étudiant

Pendant la discussion, des questions ont été soulevées au sujet du programme de MBA délocalisé au Sénégal, le recrutement des étudiantes et des étudiants, l'importance de recruter d'excellents professeurs et professeuses et de les maintenir, ainsi que les ententes et partenariats avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick.

L'ensemble de la discussion se trouve dans la transcription du Sénat académique.

Le rapport annuel sera déposé sur le site Web de l'Université sous la rubrique « *Rapports annuels 2016-2017* » à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/175>.

11. NOMINATIONS

Voir le Document H, p. 1-4

11.1. Comité d'appel du Sénat académique

R : 03-SAC-170825

Mise en candidature :

Claudine Auger

Proposée par Andrea Cabajsky

Aucune autre candidature n'est soumise.

Claudine Auger est élue membre du Comité d'appel du Sénat académique.

11. NOMINATIONS (suite)

Professeure suppléante, professeur suppléant

R : 04-SAC-170825

Mise en candidature :

Gervais Mbarga

Proposé par Raymond Théberge

Aucune autre candidature n'est soumise.

Gervais Mbarga est élu membre (professeur suppléant) du Comité d'appel du Sénat académique.

11.2. Conseil de la langue française

R : 05-SAC-170825

Mise en candidature :

Carole Boucher

Proposée par Anne Charron

Aucune autre candidature n'est soumise.

Carole Boucher est élue membre au Conseil de la langue française.

Présidente, président

R : 06-SAC-170825

Étienne Dako, appuyé par Oliver Clarisse, propose :

*« Que le Sénat académique approuve la nomination de **Gervais Mbarga** à titre de président du Conseil de la langue française pour un deuxième mandat de deux ans. »*

Gervais Mbarga est élu président du Conseil de la langue française.

12. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION

Voir le Document I, p. 1

12.1. Évaluation du programme de Maîtrise en études de l'environnement

R : 07-SAC-170825

André Samson, appuyé par Omer Chouinard, propose :

« Que le Sénat académique accepte les recommandations suivantes :

RECOMMANDATION 1

Que les responsables du programme considèrent ajouter un cours de méthodologie de recherche de trois crédits à partir d'enjeux environnementaux (voir la recommandation 2).

RECOMMANDATION 2

Que les responsables du programme considèrent d'abolir le stage pratique de six crédits (voir les recommandations 1 et 3).

12. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION (suite)**RECOMMANDATION 3**

Que les responsables du programme considèrent l'ajout d'un séminaire de recherche de trois crédits où l'étudiante ou l'étudiant finaliserait l'élaboration de son projet de recherche et développerait des aptitudes à présenter des travaux de recherche (voir la recommandation 2).

RECOMMANDATION 4

Que les responsables du programme balisent davantage le travail attendu dans le cadre de la thèse.

RECOMMANDATION 5

Que les responsables du programme, de concert avec les autorités universitaires, examinent la possibilité de rattachement croisé de professeures et professeurs désignés au programme de MÉE.

RECOMMANDATION 6

Que les responsables du programme, de concert avec les autorités de l'Université, explorent diverses formules organisationnelles (UARD de 2^e cycle, comité de programme, etc.) pour instituer une nouvelle structure administrative qui répond aux réalités et aux besoins de ce programme interdisciplinaire.

RECOMMANDATION 7

Que les responsables du programme considèrent d'intégrer de façon plus systématique les expertises des campus d'Edmundston et de Shippagan pour les cours et la supervision des thèses.

RECOMMANDATION 8

Que les responsables du programme révisent et modifient les plans de cours du programme en définissant plus clairement les cibles de l'apprentissage étudiant (objectifs généraux et spécifiques) et en tenant compte des autres composantes essentielles et complémentaires normalement prévues dans un plan de cours. »

Vote sur R07 Pour : 32 Contre : 0 ADOPTÉE

12.2. Création de la Mineure en espagnol

R : 08-SAC-170825

André Samson, appuyé par Hector Adégbidi, propose :

« Que le Sénat académique accepte la création de la Mineure en espagnol. »

Vote sur R08 Pour : 33 Absentention : 1 Contre : 0 ADOPTÉE

12.3. Création d'un Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises

R : 09-SAC-170825

André Samson, appuyé par Gervais Mbarga, propose :

« Que le Sénat académique adopte la création d'un Certificat en gestion de la sécurité de l'information des entreprises. »

Vote sur R09 Pour : 33 Absentention : 1 Contre : 0 ADOPTÉE

13. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES

Voir Document J, p. 1-51

13.1. Modification au programme de Baccalauréat ès arts (Spécialisation en histoire) et au programme de Baccalauréat ès arts (Majeure en histoire)

R : 10-SAC-170825

André Samson, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

« Que le Sénat académique accepte les modifications au programme de B.A. (Majeure en histoire) et au programme de B.A. (Spécialisation en histoire). »

Vote sur R10 Pour : 34 Contre : 0 ADOPTÉE

13.2. Reconfiguration du programme de Baccalauréat en éducation (Programme A) – 2 ans

R : 11-SAC-170825

André Samson, appuyé par Francis Bourgoïn, propose :

« Que le Sénat académique accepte les modifications au programme de B. Éd. (Programme A) – 2 ans »

Vote sur R11 Pour : 32 Absentention : 3 Contre : 0 ADOPTÉE

R : 12-SAC-170825

André Samson, appuyé par Marianne Cormier, propose :

« Que le Sénat académique accepte que le programme reconfiguré de B.Éd (2 ans) entre en vigueur à la session d'automne 2017. »

Vote sur R12 Pour : 31 Absentention : 3 Contre : 0 ADOPTÉE

13.3. Condition d'admission à la Mineure en psychologie

R : 13-SAC-170825

André Samson, appuyé par Natalie Carrier, propose :

« Que le Sénat académique accepte la condition d'admission C pour la Mineure en psychologie. »

Vote sur R13 Pour : 32 Contre : 0 ADOPTÉE

14. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Le recteur et vice-chancelier remercie les membres de la communauté universitaire qui ont travaillé solidement au cours de la dernière année. Tel qu'on peut le constater dans le rapport du VRER, le travail accompli doit être salué. Il y a de l'ampleur dans les travaux; il y a de la réussite; il y a des améliorations très intéressantes.

Le recteur et vice-chancelier note les augmentations au niveau des subventions de recherche. Le cap de 10 M\$ a été franchi récemment et l'Université continue de rayonner.

14. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (suite)

Le recteur et vice-chancelier livre un message rempli d'optimisme en ce début d'année universitaire. Il espère que l'Université puisse poursuivre dans la même veine, malgré des défis financiers, et il souhaite aux membres une année universitaire remplie de succès.

15. STATISTIQUES D'ADMISSION

Voir le Document K (p. 1-8)

Le registraire présente plusieurs données portant sur les demandes d'admission reçues, les admissions, les demandes rejetées et les demandes en traitement. Au sujet des admissions, notons les données suivantes :

Campus d'Edmundston	352
Campus de Moncton	2005
Campus de Shippagan	363
TOTAL	2720

À noter que les admissions ne sont pas des inscriptions.

Les données portant sur les inscriptions seront disponibles en septembre.

16. SUIVI DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS CGV-170408

Aucune question n'est soulevée.

17. AFFAIRES NOUVELLES**17.1. Remerciements**

Au nom du Sénat académique, le recteur et vice-chancelier félicite Sylvie Doiron pour l'obtention de son nouveau poste comme Responsable du Service des dossiers au Campus de Moncton. Il la remercie pour le beau travail qu'elle a effectué au sein du Sénat académique depuis les dernières années.

Il souhaite la bienvenue à sa successeure, Janice Comeau, qui est la nouvelle secrétaire de direction au Secrétariat général.

18. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du Sénat académique aura lieu le vendredi 3 novembre à 8 h 30.

19. CLÔTURE

La réunion se termine à 11 h 30.



Lynne Castonguay
Secrétaire générale

SAC-170825

ANNEXE 1

Transcription de la 244^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 25 août 2017

Disponible sur le portail :

<http://www.umoncton.ca/rectorat/sac>

Transcription préparée par

**Suzanne Beaulieu
PRO DOCUMENTS
Dieppe (Nouveau-Brunswick)**



SAC-170825

ANNEXE 2

Enregistrement de la 244^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 25 août 2017

**Enregistrement déposé aux
Services des archives de l'Université de Moncton**

Séance enregistrée par

**Michel Couture
Direction générale des technologies
Université de Moncton**



SAC-170825

ANNEXE 3

Documents de la 244^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 25 août 2017

Documents déposés sur le portail :

<http://www.umoncton.ca/rectorat/sac>

